

BlackRock

Pas touche à nos retraites !

Derrière la réforme Delevoye, de grands groupes financiers en embuscade ...

Attention, Une réforme en cache une autre qui peut encore en cacher une troisième !

Le projet de retraite à points s'inscrit dans une stratégie globale du gouvernement destinée à renforcer progressivement les retraites par capitalisation au détriment du système par répartition.

Acte I : Loi PACTE. Votée en avril 2019. Elle met en place diverses mesures pour favoriser les retraites par capitalisation, notamment par un allègement fiscal sur les cotisations. Coût pour le budget de l'Etat : 1 à 2 Milliards €. Principaux bénéficiaires : les personnes ayant de hauts revenus.

Acte II : Projet de réforme des retraites Delevoye. Instauration d'un système par points plus individualiste et qui entraînerait une baisse globale des pensions distribuées par le régime de base par répartition. Cela inciterait ceux qui en auraient les moyens à se tourner vers les systèmes de retraite complémentaire et surtout vers les retraites par capitalisation à travers des fonds de pension.

Acte III : La retraite par capitalisation. C'est là que de puissants groupes financiers interviennent, au premier rang desquels on trouve **BlackRock**, mais aussi la BNP-Paribas, Axa, etc. Ceux-ci voudraient mettre la main sur l'épargne des français et développer les fonds de pension en France. BlackRock, dont le PDG Larry Fink entretient de très bonnes relations avec Emmanuel Macron, a émis récemment 14 recommandations destinées au gouvernement afin de « réussir la réforme de l'épargne retraite ». Par exemple, il préconise de rendre obligatoire une épargne-retraite privée avec un taux de cotisation qui augmenterait automatiquement avec les revenus.



Larry Fink et Emmanuel Macron le 10/07/2019

Cette 3^{ème} réforme est donc déjà en préparation !